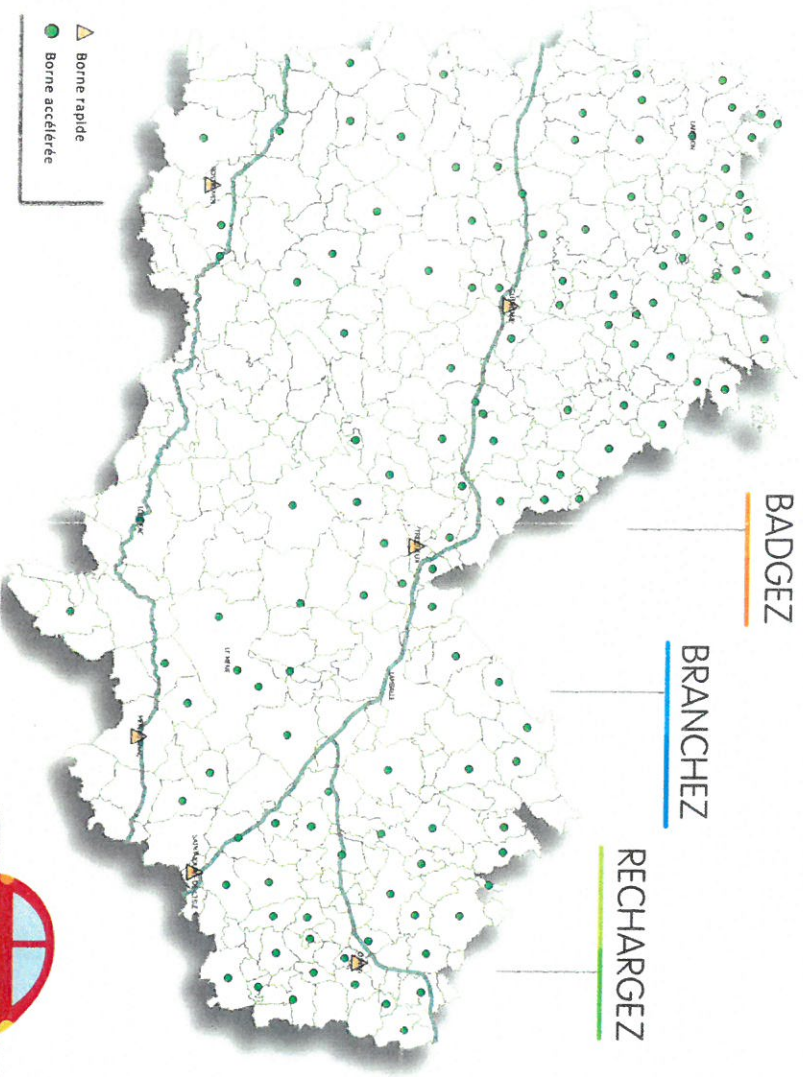


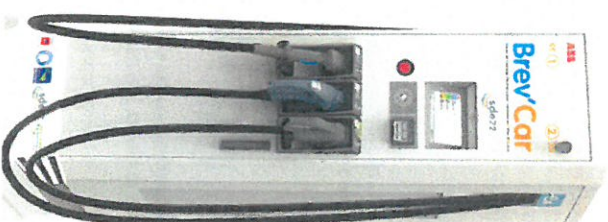
Brev'Car

Bornes de Recharge Electrique pour Véhicules en Côtes d'Armor

L'énergie qui vous transporte.






Borne rapide



43 kVA en courant alternatif
ou
50 kVA en courant continu


 Véhicule rechargé
en 30 minutes

-  Prise T2
-  Prise Combo (CHAdemo)
-  Prise T4

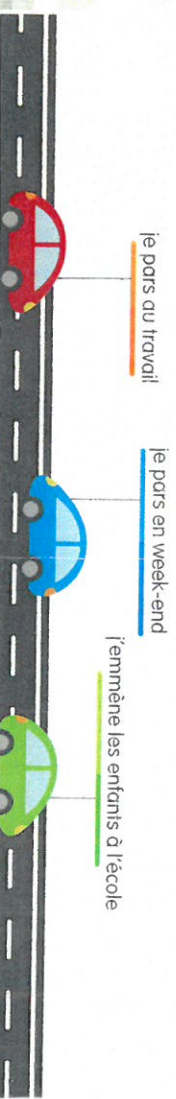
Borne accélérée



3 à 22 kVA
en courant alternatif

 Véhicule acceptant la recharge
accélérée récupère environ
60 km d'autonomie
en 30 minutes

-  Prise T3
-  Prise T2
-  Prise E/F



je pars au travail

je pars en week-end

j'emmène les enfants à l'école

Comment recharger mon véhicule ?

Mettre en charge

Voyant vert = la borne est libre

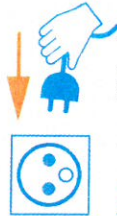
1



Identifiez-vous

badge Brev'Car ou Smartphone ou carte KorriGo

2



Branchez votre véhicule à la prise de la borne sur le côté



la LED jaune clignote

Stopper la charge

Voyant bleu = la borne est en charge

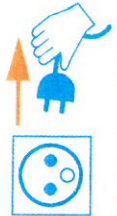
3



Re-identifiez-vous

badge Brev'Car ou Smartphone ou carte KorriGo

4



Débranchez votre véhicule de la prise



Avec le SDE22, un service public de bornes de charge

Le SDE22, collectivité en charge des énergies en Côtes d'Armor, déploie un service public ouvert de bornes de charges pour véhicules électriques et hybrides rechargeables sur l'ensemble du département d'ici fin 2017.

Un maillage des Côtes d'Armor

✓ Un réseau de 130 bornes accélérées et 6 bornes rapides.

Un réseau pour tous

✓ Des bornes de charge accessibles 7 jours/7, 24h sur 24, quel que soit votre véhicule.

✓ Un réseau intéropérable, ouvert aux abonnés d'autres opérateurs.

Un service performant

✓ Des bornes connectées à un central de supervision pour un fonctionnement continu et fiable.

✓ Une utilisation simple.



Bornes de Recharge Electrique pour véhicules en Côtes d'Armor

Brev'Car

Le Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor vous accompagne au quotidien



Comment m'identifier pour recharger ?



Avec le badge Brev'Car

Pour le recevoir, il suffit d'en faire la demande directement au SDE22 (02.96.01.20.20 ou sde22@sde22.fr) ou télécharger le formulaire sur notre site www.sde22.fr



Avec un smartphone

Dès 2017, un accès sera possible avec un smartphone (QR code)



Avec la carte KORRIGO

Son activation est prévue en partenariat avec la Région Bretagne

* En cas de difficulté rencontrée, une assistance téléphonique 7j/7 et 24h/24 est à disposition (le numéro d'appel figure sur les bornes)

Combien coûte la charge ?

La recharge sur Brev'Car est gratuite, pour le démarrage de l'opération. Une concertation est en cours avec les autres syndicats d'énergie bretons et la Région Bretagne pour définir une tarification simple en 2017.



« Chez vous, privilégiez la recharge pendant la nuit, vous limiterez ainsi tout impact sur le réseau en période de pointe (matin et entre 18h et 20h). »



Opération réalisée avec le concours des investissements d'Avenir de l'Etat confis à l'Ademe et des Communautés de Communes ou d'Agglomération



Constructeur - 02 96 42 24 85 - 1116

Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor



53 Boulevard Carnot • 22000 Saint-Brieuc
02 96 01 20 20 • sde22@sde22.fr